

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du jeudi 04 décembre 2008

L'An deux mille huit, le quatre décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO - M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE – Mme DAS-TATIN - Mme NOIZET – M. JULIEN - M. PETITNIOT – M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER - M. FAUQUEMBERGUE - M. DUBOIS – Mme GROGNET – M. CARPENTIER.

Absent : M. ROSA – Mme DERUERE – Melle DEHAUSSY – M. MAQUET – Mme BIDEAUX.

Représentée : Mme DERUERE par pouvoir à M. VAN ISACKER

Secrétaire de séance : M. MOUFLIER Alain.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2008

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2008 est adopté à l'unanimité.

2. Contribution de la commune d'ANNOIS aux frais de fournitures scolaires et d'entrées de piscine – Année scolaire 2007 - 2008

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la commune d'ANNOIS d'une part le règlement de 616,16 € pour le remboursement des frais afférents aux fournitures scolaires des élèves d'ANNOIS ayant fréquenté les écoles primaires de la commune au titre de l'année scolaire 2007/2008, d'autre part une somme de 222 € au titre des entrées de piscine.

3. Organisation de la Journée de Solidarité dans la Fonction Publique Territoriale par application de la loi n° 2008-351 du 16 avril 2008

L'Assemblée décide à la majorité (2 voix contre et 1 abstention) de retenir à nouveau le lundi de Pentecôte comme « Journée de Solidarité », le personnel concerné par le dispositif A.R.T.T ayant par ailleurs la possibilité de travailler un jour de réduction du temps de travail.

4. Instauration des ratios d'avancement de grade et modification du tableau des effectifs du personnel communal

Une délibération est adoptée concernant d'une part l'instauration des ratios d'avancement de grade, d'autre part la modification du tableau des effectifs du personnel communal, suite à la proposition d'avancement d'un agent au grade supérieur et à l'augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un second agent.

5. Règlement d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation d'un montant de 1 054,14 € présentée par la compagnie GROUPAMA, Assureur de la commune, au titre d'un sinistre en date du 26/04/2008 (dommages sur véhicule utilitaire RENAULT EXPRESS), ainsi que le versement d'une indemnité de 470,20 € concernant un sinistre en date du 2/10/2008 (bris de glace abribus Rue André BRULE) par la compagnie d'assurances du tiers incriminé.

6. Fêtes et cérémonies : dépenses prévisibles à engager sur les articles 6232 et 6257 du budget 2009

Une délibération est adoptée concernant l'établissement d'une liste des différentes manifestations susceptibles d'occasionner des dépenses de fêtes ou de réceptions imputables aux articles 6232 et 6257 du budget 2009.

7. Décisions modificatives – Budget 2008

• Section de Fonctionnement

Suite à la création d'un service de cantine et de garderie à l'Ecole du Centre à la rentrée scolaire 2008 et au recouvrement par les services communaux des frais de cantine des élèves de l'Ecole PARADIS fréquentant la restauration du collège Jacques PREVERT, quelques ajustements sont apportés au budget primitif 2008 :

<u>Dépenses</u>	
• Art. 60623 « Alimentation »	+ 4 000 €
• Art. 6288 « Autres services extérieurs »	+ 4 000 €
	<hr/>
<u>Total</u>	+ 8 000 €

<u>Recettes</u>	
• Art. 7067 « Redevances et droits des services périscolaires »	+ 8 000 €

Le total de la Section de Fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, est ainsi porté à 936 003 €.

• Section d'Investissement

Quelques ajustements internes sont réalisés suite à la création d'un nouveau programme, le total de la section d'investissement restant inchangé à 730 537 €.

8. Tarifs communaux 2009

Il est proposé à l'Assemblée l'application d'une hausse voisine de 2,70% représentant la progression de l'indice des prix à la consommation sur les ménages d'octobre 2007 à octobre 2008 pour la plupart des tarifs communaux (salle polyvalente et tarifs annexes – actions de pêche au marais – concessions au cimetière...).

Le tarif de mise à disposition de la remorque communale est porté à 20 € par rotation à compter du 1^{er} janvier 2009 (1 voix contre).

9. Réfection des toitures de la Mairie et de l'Ecole du Centre : demandes de subvention au titre du C.D.D.L

Plusieurs délibérations sont adoptées par l'Assemblée afin de solliciter l'intervention financière du département sur différents dossiers (réfection toiture de la Mairie – réfection toiture Ecole du Centre – réfection toiture logement communal n° 6 Place du Général de GAULLE) dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Local.

10. Cantine Ecole PARADIS – Convention à passer avec le Collège Jacques PREVERT

Madame le Maire expose à l'Assemblée que compte-tenu des nouvelles conditions d'hébergement des élèves de l'Ecole PARADIS à la restauration du Collège Jacques PREVERT (effectif limité à 20 élèves maximum – recouvrement des frais de demi-pension par les services de la Mairie auprès des parents d'élèves...), il y a lieu de procéder à l'établissement d'une nouvelle convention entre la Commune de FLAVY-LE-MARTEL et le Collège Jacques PREVERT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à signer cette nouvelle convention.

11. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aide-Ménagère du canton de SAINT-SIMON

Madame le Maire informe l'Assemblée que lors de la réunion du Comité Syndical du 28 octobre 2008, le Syndicat Intercommunal d'Aide-Ménagère du canton de SAINT-SIMON a modifié ses statuts.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

émet un avis favorable sur les 3 demandes de modifications des statuts présentées par le Syndicat Intercommunal d'Aide-Ménagère du canton de SAINT-SIMON :

1. demande d'adhésion de la commune de SAINT-SIMON ;
2. nouvelle dénomination du Syndicat : Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (S.I.A.D) ;
3. modification de la constitution du Bureau Syndical : suppression du contrôleur aux comptes.

12. Vente de peupliers – Adoption du Cahier des Charges de l'opération

Suite aux réunions de la Commission Municipale « Environnement – Urbanisme » des 4 octobre et 15 novembre derniers, l'Assemblée donne son accord pour l'abattage de 2 408 peupliers recensés sur plusieurs secteurs de la commune et charge la Commission Municipale « Marché A Procédure Adaptée » d'examiner les soumissions recueillies.

Questions d'initiative

- Mme Danielle LANCO : - dresse un compte-rendu des dernières réunions du conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON et du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Charles LEFEVRE ;
- M. LEFEVRE Régis : - fait part d'une possible modification du code des Marchés Publics (seuil de négociation directe sans obligation de publicité ni mise en concurrence préalable porté de 4 000 € H.T à 20 000 € H.T ?) ;
- annonce la réalisation par l'Association Foncière de Remembrement de travaux de curage d'un fossé au Détroit Bleu ;
- M. CARPENTIER Daniel : - donne un compte-rendu de l'utilisation du cinémomètre à l'intérieur de l'agglomération au cours de la période du 27 au 30 octobre derniers ;
- Mme GROGNET Marie : - se déclare très satisfaite de la cérémonie organisée aux Monuments aux Morts à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 ;
- M. GARY Franck : - souhaite une sécurisation de l'aire de jeux implantée Rue Churchill le long de la voie S.N.C.F AMIENS-LAON et suggère le démontage de l'abri installé face à l'entrée du cimetière pour éviter les rassemblements intempestifs de groupes de jeunes ;
- M. DUBOIS Claude : - annonce à l'Assemblée que dans le cadre du Téléthon, de nombreuses animations seront proposées le samedi 6 décembre prochain ;
- M. LEGRAIN Hervé : - informe l'Assemblée des différentes décisions prises par le Comité du Syndicat des Installations Sportives du Collège Jacques PREVERT lors de ses dernières réunions ;
- M. JULIEN Patrick : - expose que l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de FLAVY-LE-MARTEL a enregistré en 2008 une nouvelle baisse des dons de sang sur les 3 collectes organisées à la Salle Polyvalente, ce qui risque de remettre en cause le maintien des collectes au niveau communal ;
- M. MOUFLIER Alain : - en qualité de correspondant « Défense » du Conseil Municipal, adresse ses remerciements aux participants de l'opération « Dessins de Noël » adressés aux soldats français en mission en AFGHANISTAN ;
- informe l'Assemblée de sa réélection à la Présidence de la Société « LA PERCHE » ;
- Mme DAS/TATIN Andrée : - rappelle que le mardi 9 décembre à 18h30 aura lieu l'inauguration de la restauration scolaire de l'Ecole du Centre avec remise des récompenses aux lauréats du concours de dessins organisé par la Société API Restauration ;
- annonce sa participation aux différentes actions de prévention auprès des écoles et collèges organisées par la Prévention Routière ;

- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - donne un compte-rendu de la réunion du 3 décembre dernier de l'Association « Mémoire du Canton » ;
- Mme NOIZET Annick : - rappelle à l'Assemblée qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, des sapins ont été mis en place dans différents secteurs de la commune et sollicite le concours des membres du Conseil Municipal pour la mise en place des décorations ;
- M. VAN ISACKER Eric : - en qualité de Président du Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise, annonce la réalisation de travaux importants en 2009 (réhabilitation de la station d'épuration – début d'exécution des travaux d'assainissement sur CUGNY) et la renégociation des conditions d'affermage.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 26 décembre 2008

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Alain MOUFLIER

Danielle LANCO